



REPUBLIKANT MADAGASKARA
Filavuna - Tomindrazana - Fandroanana

MINISTRE DE LA PECHE
ET DES RESSOURCES HALIEUTIQUES

LICENCE DE PECHE

Pour navire battant
PAVILLON ETRANGER

N° 13/074 / PE

NOM DU NAVIRE : **DOLOMIEU**

CAMPAGNE 2013

00055

B.P. 1499, Antananarivo 101

Protocole d'accord MPRHUE(9e)

PROPRIETAIRE AFFRETEUR SAPMER, Darce de pêche magasin 10
BP 2012 97823 LE PORT LA REUNION - FR

ESPECES CIBLES Espèces hautement migratoires listées à l'annexe I de la convention des Nations Unies de 1982, excepté *Cetorhinus maximus*, *Rhinodon typus*, *Carcharodon carcharias*, *Carcharinus falcatiformis*, *Carcharinus longimanus*, la famille *Alopiidae* et *Sphymidae*

ENGINS DE PECHE AUTORISES : SENNE

VALIDITE LICENCE : Campagne 2013

ZONES DE PECHE ZEE Malagasy au-delà des 20 milles nautiques, excepté le banc de Leven et le banc de Castor

CARACTERISTIQUES DU NAVIRE

TYPE : SENNEUR IOTC 013 979

N° IM : RU 930 604

PORT ENREG : LA REUNION LE PO

LHT : 79,70

lht : 14.50

TJB : 2666Gu

TJN : 799UM

EQUIPAGE : 33

FAX : +262/260 42 02 73

INDAPPEL : FIDG

PUISSANCE MOTEUR : 3800KW

FREQ :

Quittance : Transfert

du : 05/10/2012

La présente licence est délivrée au navire conformément aux dispositions de l'ordonnance n°93 022 du 04 mai 1993 et les textes réglementaires applicables à l'exercice de la pêche dans les eaux malagasy (mer territoriale et zone exclusive).

17 JAN 2013

Fait à Antananarivo, le

LE MINISTRE DE LA PECHE
ET DES RESSOURCES HALIEUTIQUES

MANORIKY Solvala

NE PAS PHOTOCOPIER/TSY AZO ADIKA